

[Texte]

[Traduction]

• 1040

Mr. Blenkarn: I understand the total number involved is \$400,000 and the total number of lobbyists is 3,000. That sounds to me like \$12.50 if you went with the same fee right across the board.

Mr. Duhamel: Is it really? I thought it was \$133. I don't know. Oh, you're very good in mathematics.

Tu connais la réponse, mais tu ne veux pas corriger un député. Vas-y, c'est ta chance! Ou bien M. Blenkarn a raison, ou bien j'ai raison. Je suis méchant. On va faire faire le calcul par quelqu'un.

Mr. Blenkarn, do you want to check your figures?

Mr. Blenkarn: Okay.

Mr. Thompson: Let's go back to the lobbyists. I'm just wondering what jurisdictions you looked at. What models did you examine vis-à-vis what we're attempting to do here in Canada.

For example, have you taken a look at the U.S. and how they do the registration? What fees are paid—if fees are paid at all—in the United States? Are there any European examples that you've drawn upon? Could you give us any information in that regard?

M. Hains: Nous ne sommes pas très avancés dans nos travaux, comme je l'ai indiqué tout à l'heure. Nous avons un nouveau ministre, et tant que C-76 ne sera pas adopté... Nous avons regardé un peu du côté des États-Unis pour voir quelles étaient les différentes lois fédérales et au niveau États en ce qui concerne le lobbying. Nous n'avons pas fait cela tant pour cet exercice-ci sur les frais d'enregistrement dans C-76 que pour l'examen parlementaire qui a lieu en même temps devant un autre comité. Il y a une majorité d'États aux États-Unis qui ont des lois exigeant que les lobbyistes s'enregistrent et qui prélèvent des frais d'enregistrement.

Du côté de l'Europe, c'est un peu plus difficile. Nous n'avons pas encore fait cet exercice. Nous avons commencé par les États américains et nous avons vu qu'une majorité des États ont une loi prévoyant des frais d'enregistrement.

Mr. Thompson: Is it state law? What role does the federal government play in the U.S. registration of lobbyists?

M. Hains: Aux États-Unis, il y a des lois fédérales qui réglementent la profession de lobbyiste. Il y a trois lois, je crois. Aucune de ces trois lois n'exige, pour l'instant, de frais d'enregistrement des lobbyistes. Ce ne sont pas tous les États ayant une loi exigeant que les lobbyistes s'inscrivent qui exigent des frais d'enregistrement, mais c'est une majorité.

Mr. Thompson: Mr. Chairman, that's it for me.

The Chairman: Are there any further questions of our witnesses? I have no one else on the list. If not, on behalf of the committee I'd like to thank you for appearing today. You can go.

Could I just ask the committee members to stay for a couple of minutes to discuss where we go from here with the committee.

M. Blenkarn: Je crois comprendre que le coût total se chiffre à 400 000\$ et que le nombre total de lobbyistes est de 3 000. Il me semble que le droit à payer serait de 12,50\$ si vous imposez le même droit à tout le monde.

M. Duhamel: Vraiment? Je pensais qu'il serait de 133\$. Je ne sais pas. Ah, vous êtes très bon en math.

You know the answer, but you do not want to correct a member of Parliament. Go ahead, this is your chance! Either Mr. Blenkarn is right or I am right. I am mean. We will have someone do the calculations.

Monsieur Blenkarn, voulez-vous vérifier vos chiffres?

M. Blenkarn: D'accord.

M. Thompson: Revenons au sujet des lobbyistes. Quels pays avez-vous étudiés? Quels modèles avez-vous examinés pour faire des comparaisons avec nos efforts ici au Canada?

Avez-vous examiné le modèle américain, par exemple, et les méthodes qu'utilisent les Américains pour inscrire les lobbyistes? Quels droits sont versés aux États-Unis, s'il y en a? Existe-t-il des modèles en Europe? Pourriez-vous nous fournir des informations à ce sujet?

Mr. Hains: As I said a few moments ago, we have not gotten very far in our work. We have a new minister, and until Bill C-76 is passed... We have looked somewhat to the United States to see what the various federal laws were and the state legislation regarding lobbying. We did not do this so much for this particular exercise on registration fees in Bill C-76, but rather for the Parliamentary review that is going on at the same time before another committee. A majority of states in the U.S.A. have laws requiring lobbyists to register and which allow for registration fees.

It is slightly more difficult to say what the situation is in Europe. We have not done this exercise yet. We started with the American States, and we have seen a majority of the States have a law that allow for registration fees.

M. Thompson: S'agit-il de lois adoptées par les États? Quel est le rôle du gouvernement fédéral dans l'inscription des lobbyistes aux États-Unis?

Mr. Hains: In the United States, there are federal laws that regulate the profession of lobbyist. I believe there are three such laws. For the time being, none of them require registration fees for lobbyists. Most but not all of the states that have a law requiring lobbyists to register ask for registration fees.

M. Thompson: Je n'ai pas d'autres questions, monsieur le président.

Le président: Y a-t-il d'autres questions pour nos témoins? Personne d'autre ne figure sur ma liste. Alors, au nom du comité, je tiens à vous remercier d'avoir comparu aujourd'hui. Vous pouvez partir.

Je voudrais demander aux membres du comité de rester quelques minutes pour parler de nos activités à venir.